



## Communiqué de presse – Crise du Coronavirus et stratégie de déconfinement

Quelle traduction locale des décisions du dernier Conseil national de sécurité ?  
Quelles décisions pratiques prises par la Ville de Namur ?

1

27 avril 2020

---

Chères Namuroises, chers Namurois,

Permettez-moi de commencer ce point presse en rappelant un fait : le déconfinement ce n'est pas encore maintenant. Il ne débutera que d'ici deux semaines, de manière progressive, par étape. Si je commence par le rappeler, ce n'est pas pour être désagréable mais c'est parce que nous devons constater qu'à force d'avoir parlé ces derniers temps ci et là, dans la presse et entre nous, de ce qui semblait aux uns et aux autres la meilleure stratégie de déconfinement à mener, on constate que de plus en plus de personnes se comportent comme si le déconfinement était déjà d'application et relâchent la garde en matière de prévention sanitaire. Or à l'heure où nous vous parlons, les mêmes consignes strictes qu'il y a 2 ou 3 semaines sont toujours en vigueur. La police est chargée de veiller au respect de ces mesures de confinement. Nous invitons donc chacun à mordre encore un peu sur sa chique, malgré les envies bien légitimes de renouer des contacts ou de réexplorer notre territoire : nous devons rester encore confinés quelques temps pour éviter que le virus ne reprenne de plus belle et nous force à refaire marche arrière ; ce qui sera dramatique pour chacun socialement, une bombe à retardement économique plus grosse encore que celle que vivent déjà nombre d'indépendants et une situation particulièrement critique pour les soignants et les hôpitaux. Une infirmière disait encore récemment : « c'est bien sympa de nous applaudir à 20h, mais si c'est pour être négligent le reste du temps, ça n'a pas d'intérêt ». Restons donc positivement disciplinés et généreusement soucieux des autres.

Le dernier Conseil national de sécurité a été dense en informations. On en attendait tous beaucoup, de cette réunion. Peut-être trop. Des perspectives ont été données, tantôt assez claires, tantôt beaucoup moins. L'enjeu n'est pas, à ce stade et pour ce qui nous concerne, de refaire le match et de se livrer en analyses et opinions personnelles. L'enjeu est de gérer, d'assumer au mieux ce qui a été décidé et ce qui s'esquisse comme perspectives d'avenir pour faciliter la vie des Namuroises et des Namurois, leur permettre de comprendre au mieux ce qui est attendu d'eux, ce qui est autorisé ou ce qui ne l'est pas. L'enjeu, c'est de remettre

progressivement la machine en route, sur les plans humain, social, économique et bien entendu, sanitaire avant tout.

C'est dans cet esprit constructif et responsable que vos élus du Collège, la cellule communale de crise et les principaux responsables d'administration se sont réunis plusieurs fois depuis vendredi soir afin de voir comment implémenter de manière pratique ces décisions fédérales et régionales au niveau de votre territoire de vie, celui de notre belle commune de Namur.

Commençons par la situation dans nos maisons de repos. Les cinq résidences gérées par notre CPAS ont toutes été soumises à un testing généralisé du personnel et des résidents, grâce à un partenariat avec le CHRSM et l'UNamur. Je tiens à les remercier publiquement pour cette belle collaboration, ayant permis de prendre les devants et de tester tout le monde sans devoir attendre les testings de la Région qui tardent encore à se concrétiser. C'est ainsi que pour la maison de repos d'Harscamp par exemple, la plus touchée de nos maisons de repos, ces tests ont permis de relever que près de 60% des résidents étaient atteints par le coronavirus et 21% du personnel. On comprend mieux j'imagine pourquoi nous étions si réticents à autoriser des visites dans ces lieux. Cela a surtout permis désormais de mettre en œuvre une stratégie de réorganisation de la maison de repos et d'accompagnement spécifique des personnes malades. Ces chiffres rappellent aussi que le combat contre le Covid-19 n'est pas encore gagné.

Heureusement d'autres maisons de repos publiques connaissent des résultats très encourageants. Ainsi, à la Closière, sur 176 tests effectués, 169 ont été analysés et ils sont tous négatifs.

Tant dans les maisons de repos publiques que privées, la situation est suivie avec régularité et intensité. L'interdiction de visite des maisons de repos que nous avons édictée est valable, pour rappel, jusque fin avril. A la lumière des résultats des tests, selon la situation de chaque établissement, il pourra être envisagé d'organiser des visites strictement encadrées, à partir de début mai. Le Président du CPAS réalisera cette analyse d'opportunité au cas par cas pour nos maisons de repos publiques et communiquera les modalités pratiques ultérieurement.

En matière de testing, nous avons aussi fait procéder à un test généralisé de tous les agents des pompiers, professionnels comme bénévoles. Ils sont en effet fort exposés, notamment à travers le transport ambulance des patients suspectés covid ou confirmés covid. Merci encore au CHR, à l'Université de Namur et à GAMENA (association des médecins généralistes) pour leur mobilisation. Ces tests étaient bien utiles car non seulement notre corps des pompiers avait déjà dû déplorer des cas positifs au coronavirus, certains ayant dû être hospitalisés et intubés, mais cette phase de test récente a permis d'identifier plusieurs nouveaux cas positifs. Ils sont pris en charge bien sûr. Nonobstant tout cela, le service reste pleinement opérationnel et nous leur témoignons à nouveau de toute notre reconnaissance.

Un sujet qui fait beaucoup débat, c'est celui des masques. Pour rappel, les communes n'ont aucune obligation de procurer des masques à leur population, puisque c'est l'autorité fédérale qui s'est engagée à fournir au moins un masque en tissu normé à chaque citoyen. Néanmoins, nous avons entendu que cette livraison de masques par le Fédéral ou la Région ne pourra pas être opérationnelle pour le 4 mai prochain, date de la première étape du déconfinement. La Ville de Namur est par ailleurs consciente qu'un seul masque en tissu, ce sera beaucoup trop

peu pour chaque citoyen si l'on veut disposer d'un minimum de rotation, laver son masque, en utiliser un autre pendant ce temps de séchage, etc.

Depuis plusieurs semaines déjà, nous avons pu recommander le port du masque. Il ne faut pas nécessairement que celui-ci soit rendu obligatoire pour agir prudemment afin de limiter les risques de propagation du virus. Nous vous invitons donc fortement à ne pas attendre de livraison quelconque mais à vous procurer dès à présent des masques auprès de membres de votre entourage qui savent coudre ou bien en achetant en pharmacie. Faites-le car cela deviendra vite une denrée rare.

3

Néanmoins, depuis deux semaines déjà, nous travaillons à identifier les fournisseurs crédibles de masques. Car la volonté de la Ville de Namur est aussi, même si elle n'en a pas l'obligation, de fournir des masques en tissu de qualité à ses citoyens. La semaine dernière, nous vous annonçons que 50.000 masques allaient être acquis ; 20.000 via des bénévoles solidaires et remarquables qui s'affairent à coudre depuis des jours, et 30.000 via l'achat de masques sur le marché. Et ces masques seraient mis à disposition des Namuroises et Namurois à prix coûtant.

Au final, nous avons décidé de constituer une réserve de 150.000 masques. 130.000 masques ont été achetés sur le marché. Pas n'importe quels masques ! Non pas des masques chirurgicaux qui ne sont valables que quelques heures (si on avait distribué de tels masques ça n'aurait pas servi à grand-chose pour la population), mais des masques en tissu répondant à la norme française AFNOR qui est celle qui fait autorité aujourd'hui en Europe et à laquelle le fédéral a également décidé de se référer. Ce sont des masques, lavables et réutilisables, dont la capacité de filtration est donc meilleure. Les autres 20.000 masques, réalisés par les bénévoles, le sont aussi depuis le début, en plein respect de cette norme. Tous répondront donc au même niveau d'exigences. Et l'intégralité de ces 150.000 masques sera finalement mise à disposition des citoyens à titre gratuit. 150.000 masques, pour une population de 112.000 habitants mais dont seulement 96.000 sont âgés de 12 ans et plus. C'est donc un sacré coup de pouce que la Ville assume à ses frais pour accompagner au mieux sa population. Et nous avons aussi écrit à tous les comités de quartier pour les inciter à créer aussi des masques et pour leur dire que la Ville mettrait à leur disposition le tissu nécessaire et les élastiques utiles.

Les 130.000 masques commandés à une entreprise de Wallonie au terme d'un marché public seront rendus disponibles via les pharmacies de notre territoire communal. Cela permettra d'offrir aussi des conseils judicieux sur le bon usage et l'entretien des masques, pour que leur effet soit durable. Nous remercions d'ores et déjà l'Ordre des pharmaciens pour leur précieuse aide logistique. Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement, encore un peu de patience donc car il y a une série de détails logistiques à gérer. Vu la tension extrême sur les marchés, cette livraison de masques nous parviendra entre le 15 et le 20 mai, en concordance donc avec la date clé du 18 mai pour la reprise des visites familiales et des activités scolaires.

D'ici au 18 mai, seuls les travailleurs devant utiliser les transports en commun sont dans l'obligation de porter un masque ou de se cacher la bouche et le nez par un autre moyen.

Aussi, avons-nous décidé que les premiers 10.000 masques en tissus fabriqués par les bénévoles allaient prioritairement bénéficier aux personnes dans le besoin ou devant faire

face à cette contrainte. Ces 10.000 premiers masques, qui seront disponibles pour le 4 mai, seront donc en priorité octroyés aux familles les plus précarisées, aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, aux sans-abris et aux personnes gravement malades sur base d'un certificat médical dûment motivé. Nous souhaitons aussi en accorder aux accueillantes d'enfants de notre territoire, ainsi donc, qu'aux travailleurs devant emprunter les transports en commun sur base d'une attestation de leur employeur.

Les annonces du Conseil national de sécurité concernaient aussi la reprise de l'enseignement. Conformément à la circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui nous est parvenue ce weekend, nous organiserons donc au niveau de notre enseignement communal la reprise des cours pour les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires. Dans tous les cas de figure, vu le faible nombre de jours concernés, il s'agira surtout de consolider les apprentissages et favoriser les travaux à domicile.

A partir du 18 mai, les enfants de sixième primaire seront les premiers à rentrer. Et cela durant deux jours par semaine, option maximale autorisée.

A partir du 25 mai, les élèves de première et de seconde primaire rentreront aussi à l'école, mais pour un jour par semaine en ce qui les concerne. C'est aussi le maximum autorisé par la Communauté française.

Nous rappelons que le suivi des cours reste obligatoire. Si des enfants devaient rester à leur domicile pour raison médicale attestée par un certificat, il sera veillé à leur adresser des travaux à réaliser à la maison.

Le mercredi sera, dans notre enseignement communal, le jour consacré à la remédiation scolaire pour les élèves de toutes années d'étude primaire qui rencontrent des difficultés. Les instituteurs ou directions d'école prendront contact individuellement avec les parents des élèves concernés, dont il est estimé qu'un soutien scolaire serait utile, pour organiser pratiquement cet accueil à l'école. De manière générale, la direction d'école pourrait aussi prendre un contact avec des parents dont les enfants se trouveraient en situation sociale délicate pour permettre un accueil et un accompagnement à l'école.

Il est rappelé que les enfants à partir de 12 ans doivent porter un masque. Cela relève de la responsabilité des parents. Néanmoins, il va être demandé à une partie de nos couturières bénévoles de se mettre à présent à confectionner des masques pour enfant de 12 ans. Les premières fournées de ces masques pour enfants seront alors livrées aux élèves de sixième primaire pour leur reprise scolaire du 18 mai et ce pour tous les réseaux scolaires (ville, libre, communauté française). C'est un geste complémentaire réalisé par la Ville pour la protection de nos jeunes namurois, mais cela ne doit pas pour autant dissuader les parents de veiller à se procurer plusieurs masques de leur côté.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire à tout le moins, l'actuel système de garderie restera en place. Plusieurs écoles sont ouvertes depuis quelques semaines déjà pour accueillir les enfants des personnels soignants ou des familles qui ne peuvent pas faire garder leur enfant en dehors de personnes à risque, notamment les personnes âgées. Désormais les enfants de travailleurs reprenant le boulot et qui n'auraient pas d'autre solution, pourraient aussi être accueillis à ces garderies. De nouvelles implantations scolaires pourraient aussi ouvrir, en sus de celles déjà actives, en fonction des demandes et besoins. Un courrier sera adressé cette semaine aux

parents d'élèves pour leur demander leurs intentions de garde à partir du 4 mai et/ou du 11 mai afin de permettre la meilleure planification des encadrements et des lieux d'accueil.

La même logique prévaudra pour les crèches communales. La SONEFA sondera également cette semaine les intentions des parents des jeunes enfants à ces mêmes dates pour organiser au mieux la reprise progressive des activités et certaines crèches pourraient, en plus des trois actuellement opérationnelles, être progressivement remises en activité en fonction des demandes et besoins.

De manière générale, je souhaite remercier sincèrement le corps enseignant et celui des gardiennes d'enfants pour leur travail et leur disponibilité depuis le début de cette crise. Il est évident que comme employeur, nous équiperons les membres du personnel des écoles et des crèches des masques chirurgicaux nécessaires, à raison de 2 masques par jour par personne, pour encadrer avec le meilleur soin nos enfants et nos bambins.

Les annonces du Conseil national de sécurité visent aussi la reprise des activités économiques. Les commerces pourront pour certains (B2B) se relancer dès le 4 mai prochain, tandis que la grande majorité d'entre eux (B2C) pourront rouvrir leurs portes à partir du 11 mai. Sauf pour ceux qui sont en contact physique direct avec les personnes. C'est ainsi que les coiffeurs, mais aussi les instituts d'esthétique ou encore les salons de tatouage, devront attendre le 18 mai.

Pour soutenir nos indépendants et commerçants qui souffrent particulièrement de cette crise sanitaire depuis de nombreuses semaines déjà, la Ville de Namur a décidé de maintenir la gratuité du stationnement en ville jusqu'à la fin du mois de mai. Et cela est valable évidemment pour tout notre territoire. Nous procurerons aussi 2.000 masques en tissus à GAU afin d'en faire bénéficier nos commerçants et vendeurs de tout notre territoire communal. Pour créer un espace de convivialité propice à la flânerie et aux achats, pour retrouver le goût de la Ville, autant que par mesure de sécurité au vu des expériences de cohue vécues les premiers jours de réouverture de certains commerces (souvenons-nous des premiers jours de l'ouverture des magasins de bricolage, parcs à containers ou drive-in), nous placerons la rue de Fer et la rue de l'Ange en piétonnier la première semaine d'ouverture, soit du 11 au 17 mai inclus.

Les marchés hebdomadaires pourront reprendre à partir du 11 mai également, en veillant à ce que le personnel ambulant des échoppes soit porteur de masque, mette à disposition sur leur comptoir du gel hydroalcoolique et fasse respecter la distance de sécurité de 1,5 m entre les clients. Les services communaux veilleront aussi à maintenir une distance de prévention entre les échoppes et étalages à laquelle les ambulants devront se conformer. Cela pourra donc étendre les marchés sur des rues ou zones complémentaires à la configuration habituelle.

Nous procurerons aussi quelques masques en tissu aux exploitants d'hébergement touristique pour favoriser la reprise de leur activité dans de bonnes conditions.

Dans un autre registre, des précisions sont attendues par un prochain Conseil national de sécurité à propos des conditions dans lesquelles les futures festivités de mariage pourront être organisées. En attendant, et sauf circonstances exceptionnelles, nous maintenons la suspension des célébrations de mariage jusqu'au 18 mai, mais l'échevine de l'Etat civil

célébrera à nouveau les unions civiles à partir de cette date, coïncidant ainsi avec la reprise autorisée des contacts familiaux.

Le dispositif reste à ce stade inchangé concernant les funérailles. Toutefois, se rendre dans un cimetière pour se recueillir sur la tombe d'un proche est un déplacement autorisé et qui ne sera plus susceptible d'être considéré comme un déplacement non essentiel.

L'administration communale s'adapte également. Jusqu'au 11 mai le dispositif reste inchangé. Rappelons que la Maison des citoyens accueille jusqu'à 1000 personnes par jour. La venue à l'hôtel de Ville est toujours possible sur rendez-vous pour un nombre limité de documents administratifs. A partir du 11 mai, le nombre de documents accessibles sera augmenté mais nous resterons dans un mode d'accueil sur rendez-vous.

Par contre, nous permettrons les rendez-vous entre professionnels (B2B) à partir du 4 mai, comme par exemple les réunions entre architectes ou notaires et le service urbanisme.

Rappelons qu'un grand nombre de documents est accessible via le site internet de la ville.

Les bibliothèques communales seront réouvertes à partir du 18 mai. Les boîtes à livres seront aussi replacées dans les quartiers et villages à partir de cette date.

Les infrastructures sportives restent fermées. Et la pratique sportive est limitée aux cas évoqués par le Conseil national de sécurité, à savoir la pratique individuelle et pas collective du sport.

Sur le plan de l'aide procurée aux personnes grandement précarisées, au-delà de tous les services fournis depuis le début de la crise par nos services d'action sociale, précisons que l'abri de nuit exceptionnel au hall sportif de Basse-Enhaive sera maintenu. Seul le lien de repos de jour pour SDF pourra être relocalisé, probablement à l'espace culturel d'Harscamp, étant donné la probable reprise de l'activité scolaire de l'École des Métiers de la province. Le dispositif d'accueil de personnes victimes de violences intrafamiliales reste en vigueur. L'opération *Gardons le contact*, visant à lutter contre l'isolement des personnes, sera poursuivie jusqu'au 18 mai, ensuite elle connaîtra une mue pour évoluer vers des prestations nouvelles et adaptées à la situation de ce moment.

Des contacts ont été pris avec toutes les institutions d'accueil et d'hébergement de personnes handicapées. Nous faisons un suivi régulier de leur situation et nous avons même pu faciliter la réalisation en un temps record d'un testing généralisé dans une institution spécifique. Les hôpitaux psychiatriques sont également suivis par notre cellule de crise.

Dans un autre registre, je veux redire au nom du Collège communal, toute notre profonde amitié et nos sincères marques de soutien à l'égard des restaurateurs et cafetiers, des gestionnaires de cinéma ou de bowling, de propriétaires de parcs d'activité ou de clubs de sport collectif. Et tous les autres encore qui continuent d'avoir devant eux des perspectives de reprise tardives ou encore inconnues.

Je n'oublie pas non plus le secteur culturel et de l'évènementiel. Durement marqué par cette crise et dont il faudra probablement des mois et des mois pour s'en remettre. Namur restera plus que jamais un confluent de cultures, et nous aiderons comme nous le pourrons le secteur,

les artistes, les faiseurs de bonheur et de conscience, les porteurs d'espoir et les esprits créatifs.

Enfin, puisque la date du 1<sup>er</sup> mai approche à grand pas, nous sommes contraints de devoir préciser à chacun que la vente de muguets le long des voiries, sur les espaces publics ou privés, est interdite. Mais n'hésitez pas à penser à vos fleuristes, qui peuvent toujours livrer des fleurs à domicile, à cette occasion ou pour la fête des mères du 10 mai prochain !

Merci à tous pour votre bonne attention et continuez de prendre soin de vous et des autres, et s'il vous plaît, ne relâchez pas l'effort trop vite, respectez bien les règles du confinement qui est toujours d'application, pour éviter que la courbe des décès ne redémarre vers le haut.

7

**Pour le Collège communal,**

Maxime Prévot  
*Bourgmestre*